



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017

**Présents :** Mmes BOURDELLÈS, LOPEZ, MILLAN, VALLÈRIE - MM LAIGNEL, BÉNARD, DUCLOS, DELAFOSSE, LANDREIN, LE GRAND, POINTE

**Pouvoirs :** M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL  
M BRIBET donne pouvoir à M BÉNARD  
Mme DUREUIL-BOULLIER donne pouvoir à Mme BOURDELLÈS

**Absent excusé :** M LE TIRANT

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal LOPEZ

La séance s'ouvre à 20h30

L'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2017 est reportée au prochain conseil municipal

### **DELIBERATIONS**

#### **1. Autorisation de vente de la parcelle AB19 à la Société Créadimm Expansion au prix de 18€/m2**

Monsieur le Maire explique le projet d'acquisition de la parcelle AB19 par la société CREADIMM Expansion. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M le Maire à signer la vente de la parcelle AB19 au profit de la société CREADIMM Expansion au prix de 18 euros/m2 soit 22.828 m2 au prix de 410.904 euros.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **2. Autorisation à M le Maire de signer tous les actes notariés concernant la vente de la parcelle AB19 à la Société Créadimm Expansion**

Monsieur le Maire explique le projet d'acquisition de la parcelle AB19 par la société CREADIMM Expansion et la nécessité de l'autoriser à signer tous les actes notariés concernant cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M le Maire à signer tous les actes notariés concernant la vente de la parcelle AB19 à la Société Créadimm Expansion.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **3. Autorisation d'acquisition au bénéfice de la commune à titre gratuit d'une parcelle d'environ 28 m2 située sur la parcelle AB77 et appartenant à la Société Créadimm Expansion**

Monsieur le Maire explique le projet d'acquisition au bénéfice de la commune à titre gratuit d'une parcelle d'environ 28 m2 située sur la parcelle AB77 et appartenant à la Société Créadimm Expansion.

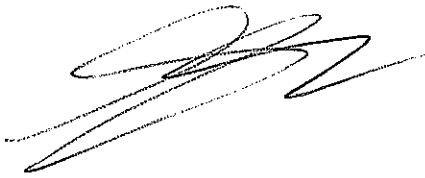
Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M le Maire à signer l'acquisition au bénéfice de la commune à titre gratuit d'une parcelle d'environ 28 m2 située sur la parcelle AB77 et appartenant à la Société Créadimm Expansion.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

Séance levée à 20h45

Le prochain conseil aura lieu le 10 octobre 2017

Le secrétaire de séance  
Chantal LOPEZ



Le Maire  
Georges LAIGNEL

